



**HAL**  
open science

**Recension du livre de Roland Granier et Martine Robert (éd.), 2002, Culture et structures économiques. Vers une économie de la diversité?, Paris, Economica**

Jean-Marie Seca

► **To cite this version:**

Jean-Marie Seca. Recension du livre de Roland Granier et Martine Robert (éd.), 2002, Culture et structures économiques. Vers une économie de la diversité?, Paris, Economica. Revue Européenne des Migrations Internationales, 2003, 19 (1 (1er trimestre)), 251-253: <https://journals.openedition.org/remi/24039>. hal-03017563

**HAL Id: hal-03017563**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03017563>**

Submitted on 25 Nov 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Seca Jean-Marie, « Recension du livre de Roland Granier et Martine Robert (éd.), 2002, *Culture et structures économiques. Vers une économie de la diversité ?*, Paris, Economica, 312 p., ISBN 2-7178-4538-0 », in *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 19, n° 1 (1<sup>er</sup> trimestre), 2003, pp. 251-253.

Les sciences économiques sont, depuis une dizaine d'années environ, en train de prendre nettement conscience de l'importance de l'intégration des dimensions cognitives et culturelles pour pouvoir être encore plus efficaces et pertinentes. L'ouvrage, publié sous la direction de Roland Granier et Martine Robert, permet au lecteur, qu'il soit économiste ou non, de consulter un bilan informé et rigoureux sur cette évolution, qui devrait plutôt être qualifiée actuellement de « révolution », dans la mesure où une grande accélération dans l'adhésion des chercheurs à cette option théorique et épistémologique est nettement perceptible, tant par l'attribution de certains prix Nobel récents que par la prise en considération, dans l'élaboration des modèles de cette discipline, des acquis des sciences cognitives, de la psychologie sociale et de la sociologie compréhensive. Les auteurs rappellent, dans l'introduction, que d'illustres prédécesseurs ont, depuis longtemps, émis une critique radicale de cet « invraisemblable ou inimitable robot que l'on appelle homo oeconomicus » (p. 60). Ils tiennent aussi à réhabiliter l'emploi de la notion de « structure » renvoyant à « un ensemble de phénomènes d'importance quantitative et qualitative variable [...] qui frappent l'esprit et qui lui fournissent des repères pour ses appréciations » ainsi qu'à un « jeu des relations, tant comportementales qu'institutionnelles, qui caractérisent l'activité d'un ensemble démo-économique localisé et daté » (p. 2). Adoptant une définition sociologique de la culture et citant, par exemple mais pas uniquement, celle, classique, proposée par Guy Rocher, les auteurs placent au premier plan une conception représentationnelle (systèmes partagés d'opinions, de cognitions, d'attitudes) des rapports entre leur spécialité disciplinaire et le champ des conduites des acteurs sociaux et des institutions. Le volume est divisé en trois grandes parties, dont la visée est didactique, progressive autant qu'épistémologique et illustrative.

La première comprend quatre sections denses et synthétiques qui permettent d'approfondir les aspects socio-historiques, lexicaux et théoriques tout autant que divers modes d'approche de la question. Martine Robert instaure d'emblée un débat très nourri sur le concept central du livre dans une perspective interdisciplinaire. Elle pose clairement la question de l'intégration des acquis de la sociologie, de l'anthropologie, de l'histoire ou de la psychologie, dans l'approche de l'« économiste standard » pour aller dans le sens de nouvelles voies (hétérodoxes), tant par la relecture des travaux de l'école autrichienne (Von Mises et Hayek) que par l'assimilation des recherches en socio-économie des conventions. L'objectif de favoriser la naissance d'un nouveau paradigme est d'ailleurs envisagé comme une perspective stimulante quoique difficile à réaliser d'un point de vue académique. Roland Granier prolonge l'apport précédent en insistant sur un certain nombre de points, comme l'ancienneté des approches alternatives dans sa spécialité ou bien la nature des critiques émises à l'encontre des différents courants de pensée, plus ou moins datés historiquement. Il passe en revue les caractéristiques des écoles historiques et institutionnalistes. Maryline Meyer se penche, quant à elle, sur les phénomènes d'organisation transversale de l'action collective (associations pour la défense de l'environnement, collectifs professionnels, unions diverses coopérant sur des sujets dépassant les compétences traditionnelles des États). « La pensée économique peut-elle être flexible ? », question suggestive et

Seca Jean-Marie, « Recension du livre de Roland Granier et Martine Robert (éd.), 2002, *Culture et structures économiques. Vers une économie de la diversité ?*, Paris, Economica, 312 p., ISBN 2-7178-4538-0 », in *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 19, n° 1 (1<sup>er</sup> trimestre), 2003, pp. 251-253.

ironique, à laquelle répond Hassan Zaoual dans une quatrième section, ponctuée cette première partie, résolument orientée vers l'ouverture à la pluralité du monde social et culturel. Ce chercheur invite à une réflexion fouillée sur les particularités locales et contextuelles, les systèmes d'apprentissage et de croyances, les réseaux de coopération, en se fondant sur l'évolution des modes de construction des savoirs en économie du développement.

La seconde partie débute par un texte de Jean-François Verne où on peut lire une synthèse très formalisée des effets culturels et financiers des différents modes d'ajustements des taux d'emploi, de rémunération, d'impôt, de taxation, en fonction des types de négociation dans les principaux pays de l'OCDE. Deux modèles peuvent être distingués : celui du droit à gérer, appliqué en France et en Europe continentale, favorisant un chômage élevé et des prélèvements obligatoires importants ; celui du contrat optimal, présent dans les pays anglo-saxons, ou celui à négociation centralisée, développé dans le Nord de l'Europe, conduisant à un plus faible taux de sans-emploi. Michel Lelart, de son côté, traite d'une tendance déroutante de l'activité d'épargne et de crédit, dans les pays en développement. Les pratiques usuraires, les conduites individuelles comme celles de « garde-monnaie » ou de « banquier ambulancier » et les formes collectives (« tontines » africaines, par exemple) sont réévaluées à la lumière des recherches sur les fonctions de l'économie informelle et sur ses liens avec les modalités de la dynamisation de la production et de la vie sociale. Le management dans les entreprises au Japon est interrogé dans un écrit de Jacques Grimaldi, lequel tente de faire apparaître sa spécificité et son hybridation, tant par les activités d'échange et de coopération avec les groupes occidentaux que par une dynamique propre de la société nipponne. Hua Zhang continue cette réflexion sur l'interculturalité en livrant une analyse informée sur les entrepreneurs en Chine. La philosophie du droit, les normes dans la transaction financière, la manière de faire du commerce et de s'associer avec les Occidentaux dans une joint venture, la représentation du contrat chez l'homme d'affaire chinois, sont quelques-unes des dimensions explorées ici. Jean-Placide Keza, enfin, pointe l'existence du paradoxe de la solidarité dans des sociétés pauvres ou en voie d'appauvrissement : « Ainsi, un petit fonctionnaire sans grande responsabilité familiale peut jouir d'une aisance matérielle plus grande que son supérieur hiérarchique, surchargé d'obligations communautaires » (p. 219.) Les effets seconds de cette tension entre entraide dans une communauté et mode d'attribution individualisée du revenu, sans tenir compte du statut réel de celui qui reçoit la rétribution et de son contexte culturel de vie, sont donc passés en revue, d'une part, en analysant le fait salarial africain et, de l'autre, par l'approche des conséquences des contraintes collectives et de solidarité, sources d'affaiblissement financier.

La troisième partie est inaugurée par Gilles Ferréol dans sa contribution « Mondialisation et dynamiques culturelles ». L'auteur propose d'appréhender ce thème, très en vogue, en tentant de situer le débat autour de trois grandes orientations de recherche : le sens et la définition de la société-monde, d'un point de vue socio-économique et anthropologique, les conduites identitaires, leurs formes et leurs dérives, et,

Seca Jean-Marie, « Recension du livre de Roland Granier et Martine Robert (éd.), 2002, *Culture et structures économiques. Vers une économie de la diversité ?*, Paris, Economica, 312 p., ISBN 2-7178-4538-0 », in *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 19, n° 1 (1<sup>er</sup> trimestre), 2003, pp. 251-253.

pour conclure, l'articulation particularismes / universalisme dans les espaces démocratiques. S'appuyant sur des synthèses concernant des congrès internationaux récents et sur une réflexion sociologique et philosophique sur le républicanisme et le communautarisme, l'auteur réitère l'importance d'une vision dialogique des relations interculturelles entre minorités quelles qu'elles soient. Philippe Barthélémy, dans le chapitre XI, décrit les enjeux des modes de diffusion des normes juridiques de l'Organisation internationale du Travail et des droits de l'Homme. La logique des conventions, avec des procédures de pression sur les États ne respectant pas certaines règles (travail des enfants par exemple), ne serait pas, contrairement aux représentations immédiatement propagées par les médias, la réponse la plus adaptée. Même si elle est sous-tendue par de bonnes intentions, cette voie - impliquant une prescription forte sur les nations pauvres - peut aboutir au dumping social, effet inverse à celui recherché. On peut aussi, d'après l'auteur, compléter cette approche en multipliant les pratiques de labellisation des entreprises multinationales par l'attribution d'une évaluation en fonction d'une norme d'efficacité dans les relations humaines et le respect de l'environnement. On privilégie alors l'incitation et le contrôle, par des organismes indépendants, des politiques des grands groupes, avec diffusion des informations recueillies et des évaluations effectuées dans les secteurs boursiers et auprès des associations de consommateurs, comme pour les produits certifiés pour leur qualité ou leur label « vert ». Jean-Louis Caccamo aborde, pour finir, le thème de la mondialisation. Il propose de défendre la perspective libérale dans ses manifestations tant économiques, culturelles que politiques. Il resitue les critiques de type ATTAC dans une nostalgie passéiste (l'homme nouveau qui naîtrait enfin après l'effondrement du capitalisme), souligne le faux débat qu'elles renfermeraient souvent et apporte un certain nombre d'éléments tant factuels que théoriques, au plan notamment historique et philosophique, à l'appui de son argumentation.

Cet ouvrage collectif mérite une attention réelle du lecteur, quelles que soient ses options politiques ou ses valeurs. On ajoutera qu'il devrait être lu, avec encore plus de soin, par les psychologues sociaux et d'autres spécialistes des sciences humaines tout autant que par les managers et les chefs d'entreprises car il illustre une réelle vitalité des recherches en économie politique. L'ouverture pluridisciplinaire de cette spécialité, confinant parfois, il est vrai, avec une volonté d'annexion de l'ensemble des sciences sociales sous le sceau de son seul discours, doit être, avant tout, vantée afin que d'autres disciplines aillent dans le même sens et que leur « audience sociétale » soit du même ordre.

Jean-Marie SECA